

POUR UNE APPROCHE DÉMOGRAPHIQUE DE L'EXPANSION COLONIALE DE L'EUROPE

Bouda Etemad

Belin | « *Annales de démographie historique* »

2007/1 n° 113 | pages 13 à 32

ISSN 0066-2062

ISBN 2701147086

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-Annales-de-demographie-historique-2007-1-page-13.htm>

Pour citer cet article :

Bouda Etemad, « Pour une approche démographique de l'expansion coloniale de l'Europe », *Annales de démographie historique* 2007/1 (n° 113), p. 13-32.
DOI 10.3917/adh.113.0013

Distribution électronique Cairn.info pour Belin.

© Belin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

POUR UNE APPROCHE DÉMOGRAPHIQUE DE L'EXPANSION COLONIALE DE L'EUROPE*

par Bouda ETEMAD

Les Européens d'aujourd'hui sont les descendants des plus actifs colonisateurs que le monde ait connus. Même si les habitants du continent européen ne revendiquent plus cette filiation, ils restent les héritiers d'une œuvre coloniale aux dimensions planétaires. Et même si cette œuvre n'est plus glorifiée, elle fait partie du patrimoine européen. Si le passé colonial colle à notre présent, c'est parce que la fin véritable des empires n'est vieille que de quarante ans. C'est aussi parce que le fait colonial, brutal et massif, passe pour être à l'origine de l'inégalité de notre monde, déchiré par les écarts Nord-Sud.

L'ampleur du phénomène est sans précédent. Aujourd'hui, environ 70 % de la population mondiale a un passé colonial, qui remonte au plus tôt au début du XVI^e siècle, soit en tant qu'ex-colonisateurs soit comme ex-colonisés. L'ampleur et la longévité du phénomène, ainsi que les implications qui lui sont attribuées, donnent à l'historiographie coloniale une richesse et une variété démesurée.

De Bartholomé de Las Casas jusqu'à Jean-Paul Sartre, en passant par Karl Marx, Rudyard Kipling et André Gide,

des millions de pages ont été consacrées à ce moment-charnière de l'histoire mondiale qu'est la colonisation européenne. Des milliers d'études publiées par des générations d'historiens ont décrit et démonté le processus. Cette production académique, dont l'immensité donne le vertige, est dominée par deux grandes tendances historiographiques, tournées vers la recherche respectivement des causes et des conséquences.

La première question à laquelle les historiens ont tenté de répondre porte sur les motivations. Pourquoi la colonisation ? Dans cette quête des origines, le point de désaccord a longtemps résidé dans la détermination du facteur dominant. Aux facteurs d'explication économique (avantage de disposer de marchés protégés, possibilités de placement de surplus de capitaux à des taux rémunérateurs, fourniture sûre et abondante de matières premières) avancés par les uns, d'autres ont opposé des raisons politiques ou psychologiques (nationalisme, intérêts stratégiques et diplomatiques, souci de prestige, désir de puissance). Par ailleurs, l'aggravation des inégalités de développement entre le Nord et le Sud au XX^e siècle a ravivé le vieil intérêt des historiens pour

* Cet article reprend et développe des éléments contenus dans deux publications récentes (Etemad, 2000 et 2005) sur l'histoire de la colonisation, auxquelles le lecteur est invité à se reporter pour compléter une bibliographie volontairement réduite ici.

la question des conséquences de la colonisation. Leur attention se porte plus précisément sur le rôle de la colonisation dans le processus de croissance économique de l'Occident et dans celui du « sous-développement » d'un tiers monde largement issu de la décolonisation. À côté de ces deux tendances historiographiques dominantes, il y en a une troisième, plus minoritaire, qui s'attache à déterminer les moyens techniques utilisés par l'Occident pour conquérir le monde.

Aucune de ces questions – qu'elles portent sur les causes, les conséquences ou les moyens – n'est traitée en privilégiant l'approche démographique. Il n'existe à ce jour aucune étude retraçant l'évolution et la composition des populations coloniales d'Amérique, du Pacifique¹, d'Asie et d'Afrique. Aucun historien n'a, à ma connaissance, tenté d'analyser le processus de formation et de dissolution des empires coloniaux en réservant une place de choix aux critères démographiques.

LA DIMENSION DÉMOGRAPHIQUE COMME FONDEMENT D'UNE TYPOLOGIE COLONIALE

Cette typologie coloniale, qui peut être affinée², offre des possibilités que les spécialistes de l'expansion européenne outre-mer ont jusqu'à présent insuffisamment exploitées. L'objectif de ce modeste article est d'illustrer certaines de ces possibilités.

La typologie dont nous venons de parler met, par exemple, en évidence des différences dans l'emprise coloniale qui, à leur tour, peuvent s'expliquer par le fait que les grandes régions du monde investies par le colonisateur européen n'ont ni le même environnement épidémiologique, ni la même densité de peuplement, ni le même niveau de développement économique et technique.

Contrairement à ce que laisserait croire le terrible choc microbien subi par le continent américain, les maladies épidémiques ne jouent pas partout à l'avantage des Européens. Ce n'est qu'en Amérique et dans le Pacifique que les germes eurasiens facilitent la conquête coloniale. En revanche, dans un grand nombre de régions d'Asie et d'Afrique sévissent le paludisme, le choléra et la fièvre jaune, maladies tropicales contre lesquelles l'Européen du XVIII^e et du XIX^e siècle est dépourvu d'immunité naturelle ou acquise. Les « fièvres » et le « climat pestilentiel » des tropiques sont des obstacles à la pénétration et à l'implantation européenne en Asie méridionale et du Sud-Est, en Insulinde, au Maghreb, en Afrique noire, et, une fois ces maladies propagées par le trafic maritime transatlantique, dans les Caraïbes et dans certaines zones du « Nouveau Monde ».

L'autre facteur de différenciation, à savoir la densité de peuplement, est tellement évident que l'on en viendrait presque à l'oublier. À l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècles), l'Amérique du Nord et le Pacifique, terres de colonisation de peuplement européen par excellence, couvrent près du quart de la superficie de la planète, mais ne comptent que 1,5 % de la population mondiale. À titre de comparaison, les futures colonies d'Asie et d'Afrique s'étendent sur plus du tiers du total des terres émergées et abritent près de la moitié de la population mondiale.

Pour illustrer comment le niveau général de développement peut se combiner avec le milieu pathogène et la densité de peuplement, mettons en regard les situations de l'Australie et du sous-continent indien vers 1750, c'est-à-dire à la veille de la colonisation de ces

deux entités. Leur mise en parallèle à l'aide de ces trois critères est une bonne façon de faire comprendre pourquoi le monde colonial est, durant ses quatre siècles de durée de vie, essentiellement composé de deux types de possession bien distincts.

Au milieu du XVIII^e siècle, l'Australie est près de deux fois plus étendue que le sous-continent indien, mais elle a une densité de peuplement 400 fois moins élevée. Ses quelque 750 000 habitants ont des techniques de production et un outillage proches du stade paléolithique. Le sous-continent indien est, avec 170 millions d'habitants, l'une des régions les plus peuplées du monde. Il abrite l'Inde moghole³ qui par son poids démographique, le volume de sa production agricole et industrielle et l'envergure de ses transactions commerciales, constitue l'un des pôles majeurs du monde moderne.

L'Inde possède l'une des économies les plus complexes et l'une des sociétés les plus sophistiquées du monde préindustriel. Certaines de ses parties ont, avant le XIX^e siècle, la « réputation d'être plus développées que les pays européens », et « il se peut qu'à cette époque leur revenu par tête [soit] supérieur à celui des pays aujourd'hui développés » (Kuznets, 1972, 43-44). Le colonisateur anglais ne peut à l'évidence prétendre remodeler ce monde plein, porteur de forces productives imposantes, sans risquer de perdre le contrôle de la situation.

Le maintien des structures en place, l'alliance avec des élites locales et le recours à une multitude d'intermédiaires autochtones, telles sont les caractéristiques qui singularisent la colonie d'exploitation, dont l'Inde est le prototype. Ici pas d'emprise sur les terres (les domaines agricoles en mains anglaises couvrent au XIX^e siècle moins de 1 % du

total des superficies cultivées du sous-continent), pas d'immigration de paysans pauvres, d'ouvriers non qualifiés ou de chômeurs urbains. La colonie n'accueille que des fonctionnaires et des cadres, issus de classes moyennes et de la petite noblesse métropolitaine. Les Anglais, tenus d'assurer un service de qualité, ne sont que des oiseaux de passage en nombre réduit. D'un bout à l'autre de la période coloniale, ils ne représentent pas plus de 0,1 % de la population totale du sous-continent. Pour une colonie d'exploitation fortement peuplée et à haut niveau de développement, c'est un taux banal.

Si l'Européen est égaré au milieu de multitudes indigènes (tableau 3), c'est aussi en vertu de la règle, bien établie au XIX^e siècle, selon laquelle une colonie d'exploitation doit rapporter sans rien coûter, ni en vies humaines, ni en deniers métropolitains. Or, contrairement au Pacifique, l'Asie méridionale est une zone à risque pour le colonisateur européen. Vers la fin du XVIII^e siècle, près de 40 % du millier de Britanniques résidant à Calcutta succombent aux maladies en quelques mois. Durant la première moitié du XIX^e siècle, plus de 90 % des décès enregistrés au sein des troupes métropolitaines participant à la conquête du sous-continent sont dus aux maladies.

D'une manière générale, le déplacement de troupes européennes en Asie, en Afrique, dans les Caraïbes, représente un coût humain important. La seule exception à la règle est le Pacifique, où les soldats européens risquent moins la mort que s'ils étaient restés dans leurs casernes et leur milieu d'origine. Partout ailleurs, le soldat blanc perd au change. Dans les années 1830, les taux de mortalité des soldats français sont 5 fois

plus élevés dans les Antilles qu'en métropole et 8 fois plus élevés au Sénégal ; pour les troupes britanniques d'outre-mer, ils sont multipliés par près de 5 au Bengale et par 30 sur les côtes d'Afrique occidentale. À la veille de la première guerre mondiale, le « coût de transfert »⁴ des soldats européens outre-mer reste élevé, même s'il diminue presque partout. Il se situe autour de 80 % en Algérie et dans les Antilles françaises ; il dépasse les 100 % en Asie et en Afrique tropicale. En 1909-1913, le taux de mortalité des soldats européens en Afrique et en Asie coloniale est encore le double ou le triple de celui enregistré en métropole (d'après Curtin, 1989, 7-14).

Là ne s'arrête pas le pouvoir explicatif d'une typologie coloniale privilégiant la dimension démographique. Si la colonisation change la face du monde, n'est-ce pas entre autres parce qu'elle donne naissance en Amérique et dans le Pacifique à de « Nouvelles Europes » (États-Unis, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande) ? Celles-ci comptent aujourd'hui plus de 250 millions de descendants d'émigrants européens, détenteurs d'environ 30 millions de km², soit près d'un quart des mondes habités.

La colonisation de vastes terres lointaines, « débarrassées » de leurs premiers occupants, permet à l'Europe de vivre sereinement sa transition démographique du XIX^e siècle. Les colonies de peuplement jouent à cette occasion le rôle de valve migratoire, qui aujourd'hui fait défaut par exemple à l'Afrique, confrontée, un siècle et demi après l'Europe, à une même explosion démographique, mais à un moment où les frontières sont fermées. Quel aurait été le devenir de l'Europe si elle n'avait pas pu réguler sa démographie en envoyant, du début du XVI^e siècle au milieu du XX^e

siècle, quelque 60 millions de ses habitants sur le quart de la planète qu'elle s'approprie ?

La fondation des « Nouvelles Europes », qui sont à proprement parler des « Nouvelles Britannias », s'accompagne de l'effacement tragique des populations et des civilisations d'Amérique et du Pacifique, en faisant disparaître quelque 50 millions d'individus. Au terme de son tour du monde effectué dans les années 1830, Charles Darwin note dans son carnet de voyage : « Partout où l'Européen porte ses pas, la mort semble poursuivre les indigènes. Considérons, par exemple, les deux Amériques, la Polynésie, le cap de Bonne-Espérance et l'Australie, partout nous observons le même résultat. » (Darwin, rééd. 1985, tome II, 224).

Mieux que la colonisation de peuplement, la colonisation d'exploitation illustre la capacité étonnante de l'Européen à annexer d'immenses territoires et à exploiter leurs ressources en faisant endosser aux indigènes le coût humain de constitution et de gestion de vastes empires. D'où une particularité démographique qui donne aux deux siècles que dure la colonisation contemporaine une remarquable continuité. Il s'agit de l'énorme contraste entre l'immensité géographique et humaine des empires d'Asie et d'Afrique et le nombre dérisoire d'Européens présents sur place et censés tenir cet univers. Caractéristique essentielle de toute la période coloniale contemporaine, l'infériorité numérique des Européens égarés au milieu de multitudes asiatiques et africaines est une condition indispensable pour limiter au départ le coût humain des empires supporté par les métropoles. Elle explique de surcroît la rapidité avec laquelle se sont écroulés ces empires après la seconde guerre mondiale.

NÉCROPOLES D'OUTRE-MER

La rencontre des premiers Européens, s'aventurant sous les tropiques, avec un milieu pathologique inconnu a des effets effrayants. Fièvres, dysenteries, insectes agressifs rendent désastreuses, sur le plan sanitaire, les premières tentatives d'établissement des Européens dans les Caraïbes, en Asie et en Afrique.

Les Caraïbes sont au XVII^e siècle un véritable mouroir. Les Européens s'installent dans la région et les esclaves africains qui y sont déportés voient leur espérance de vie chuter de façon dramatique. Si bien que le renouvellement des populations européenne et africaine ne peut être assuré que par un flot continu de nouveaux immigrants. Le tableau n'est pas différent en Asie. Batavia (Jakarta) passe jusqu'au XIX^e siècle pour être le cimetière des Hollandais. Durant la première moitié du XIX^e siècle, les maladies réduisent, en l'espace de huit ans, à moins de la moitié le nombre de recrues britanniques arrivant en Inde. Au Maghreb, la situation n'est guère meilleure. Dans les années 1840, un général français relève ironiquement que le seul domaine dans lequel l'Algérie enregistre une croissance est les cimetières.

Mais dans l'histoire de l'expansion européenne aucune région ne réussit à ravir à l'Afrique occidentale son titre de « tombeau de l'homme blanc ». Entre la fin du XVII^e siècle et le début du XVIII^e siècle, la mortalité des Européens résidant dans les ports négriers des côtes occidentales africaines peut atteindre 800-900 %. Sur dix hommes blancs arrivant dans la région, six succombent durant la première année de résidence, deux autres meurent entre la deuxième et la septième année, un seul en réchappe. Sur le sort du dixième homme, les statistiques restent

muettes (Davies, 1975 ; Feinberg, 1974). Jusqu'aux années 1840-1850, la moitié des Européens en poste dans les lieux d'embarquement des esclaves continue de mourir durant la première année de résidence (Curtin, 1969, 282).

Terrifiant aux XVII^e et XVIII^e siècles, le coût de la pénétration européenne, mesuré en vies humaines, reste élevé tout au long du XIX^e siècle⁵. Contre les maladies qui limitent et retardent l'emprise de l'Européen sur les tropiques, entravent leur exploitation économique et accroissent le coût de l'empire, la médecine occidentale engagera une longue croisade. Dans cette véritable guerre de cent ans, qui s'étend sur le XIX^e siècle et se prolonge jusqu'à l'entre-deux-guerres, la démarche médicale européenne passe par deux étapes principales. Dans un premier temps, il s'agit d'une médecine d'émigration dont l'objectif est de protéger la santé des Européens expatriés. Cette perspective s'élargit dans un second temps à l'ensemble des populations asiatiques et africaines colonisées.

Confrontés aux taux de morbidité et de mortalité très élevés des premières expéditions et implantations européennes dans des régions insalubres, les pionniers de la médecine d'émigration accumulent sur le terrain, par tâtonnements, des connaissances sur la pathologie des tropiques. Toute une série d'observations, de relevés statistiques et d'enquêtes donne lieu durant la première moitié du XIX^e siècle à la publication de nombreux guides sanitaires et de rapports spécialisés, élaborés selon une approche essentiellement empirique. Ils énoncent, à l'intention des Européens expatriés aux colonies, un ensemble de règles sanitaires et de précautions hygiéniques éprouvées par le temps. Ces recommandations concernent

notamment le régime alimentaire, la façon de se vêtir, celle de se protéger contre les brusques changements de température.

La mise au point de solutions spécifiques pour combattre les maladies tropicales les plus meurtrières obéit à la même démarche empirique. L'utilisation de la quinine contre la malaria, qui date dans le monde colonial des années 1830-1840, revêt un caractère hésitant, sporadique et non universel. Contre la fièvre jaune, ainsi d'ailleurs que contre le choléra, la seule parade consiste à s'éloigner temporairement des zones infectées. À une époque où les causes spécifiques de ces maladies ne sont pas scientifiquement établies, cette pratique de l'esquive ne se révèle pas toujours efficace. Il n'empêche que ce type de stratégie purement empirique sauve beaucoup de vies européennes dans les colonies. Entre les années 1830 et la veille de la première guerre mondiale, le taux de mortalité des soldats stationnés dans les colonies d'Asie et d'Afrique chute d'environ 90 %.

Au total, les taux élevés de mortalité enregistrés durant les premières phases de l'expansion coloniale découragent la création, sous les tropiques, de colonies de peuplement européen ou le recours à une main-d'œuvre européenne, mais ne constituent pas un obstacle incontournable à la domination formelle des Européens. Les maladies n'empêchent pas les Européens de s'emparer de l'Inde, de l'Algérie et de Java, de s'installer sur les côtes africaines et auparavant de développer une agriculture de plantation dans les Caraïbes. Si bien que, dans les zones non tempérées, la population (indigène) sous domination formelle européenne passe de 25 à 204 millions d'habitants entre 1760 et 1830 (d'après tableau 2).

Ainsi, sans attendre l'avènement d'une médecine scientifique, l'Européen réussit à réduire le coût humain de l'empire par l'amélioration des conditions sanitaires et la prescription de règles d'hygiène. Mais, en fin de compte, l'emprise des Européens sur des terres lointaines est possible, car systématiquement ils s'appuient sur des populations non européennes. Dans les colonies à sucre des Caraïbes, les planteurs européens se tournent vers une main-d'œuvre africaine. Partout sous les tropiques, les colonisateurs ont recours à des intermédiaires et à des auxiliaires indigènes pour réduire le nombre des soldats et des fonctionnaires européens exposés à l'insalubrité de milieux hostiles.

À la veille de la première guerre mondiale, les soldats indigènes forment 70 % de l'ensemble des troupes coloniales. Le recrutement systématique et sur une grande échelle d'autochtones s'impose au colonisateur, tenu d'économiser un facteur rare, c'est-à-dire le soldat européen dont la vie sous les tropiques devient précaire⁶ et dont l'entretien dans des terres lointaines coûte cher. D'où ces chiffres étonnants : vers 1913, 76 000 soldats anglais « tiennent » l'Inde peuplée de 315 millions d'habitants ; dans les Indes néerlandaises, 10 000 soldats hollandais suffisent à contenir 50 millions d'Indonésiens ; en Afrique occidentale française et en Afrique équatoriale française, il y a un seul bataillon français de 450 hommes pour environ 14 millions d'Africains ; au Congo belge, on compte moins de 450 officiers européens pour un territoire peuplé de 11 millions d'individus. Une estimation, pour l'ensemble du XIX^e siècle, du nombre d'officiers européens encadrant les armées coloniales, démontre qu'il ne dépasse pas 3-4 % du total des troupes régulières.

C'est bien cette capacité à dominer les mondes asiatiques et africains à l'aide d'une présence européenne numériquement faible qui limite le coût humain de l'empire supporté aux XVIII^e et XIX^e siècles par les métropoles, et le rend par là même supportable aux yeux des contemporains.

LA SOLITUDE DE L'HOMME BLANC SOUS LES TROPIQUES

De 1500 au milieu du XX^e siècle, environ 75-80 millions d'individus alimentent le flux des migrations intercontinentales liées à l'expansion de l'Europe outre-mer. Sur ce total, 60-65 millions sont des Européens ; environ 11 millions des Africains déportés vers les Amériques dans le cadre de la traite négrière transatlantique ; et 2-3 millions des Asiatiques (Emmer, 1992). Ces derniers sont des « travailleurs sous contrat » (*indentured labourers*) chinois et surtout indiens transportés au XIX^e siècle soit dans les plantations des Caraïbes, soit en Afrique (Réunion, île Maurice, Afrique du Sud, Ouganda), soit dans le Pacifique (Australie, îles Fidji⁸). Plus de 85 % de l'ensemble de ces « migrants intercontinentaux » quittent – les Européens plutôt de gré, les Africains et les Asiatiques pour la plupart de force – leur milieu d'origine après le milieu du XVIII^e siècle. Sur le total des Européens quittant leur continent pour les contrées d'outre-mer, moins de 5 % se rendent dans les zones tropicales « à risque » (Caraïbes, Asie, Maghreb, Afrique noire).

Autrement dit, l'emprise du colonisateur européen sur les tropiques dépend, répétons-le, du concours qu'il exige ou reçoit de populations non européennes. Dans les Caraïbes, vu la quasi-disparition des Amérindiens entre 1500 et

1700 et la mortalité terrifiante des Européens, la mise en valeur des terres et le succès du système de plantation (sucre, café, puis coton) auraient été impossibles sans le recours à une main-d'œuvre servile africaine. De 1500 à 1800, près de 5 millions d'esclaves sont importés dans les Caraïbes, dont il reste seulement 2 millions au début du XIX^e siècle. Déjà « responsable » de l'écroulement démographique des Amérindiens, l'homme blanc parvient à faire payer, très cher, à une population africaine déportée le prix du maintien et de l'essor de ses colonies dans cette zone. De la même manière, les Portugais ne peuvent s'établir en nombre et prospérer au Brésil qu'après avoir acquis suffisamment d'esclaves. Vers 1760, pour une population européenne de 390 000, il y a près d'un million d'Africains et de mulâtres ou métis.

Les Néerlandais, quant à eux, vu la taille démographique réduite de leur pays, doivent élargir leur recrutement pour l'Asie en allant chercher des candidats à l'émigration outre-mer dans les régions défavorisées d'Europe du Nord-Ouest. Ces hommes jeunes et pauvres, attirés par l'aventure coloniale dans l'Asie lointaine, sont accompagnés dans leur voyage par le spectre de la mort. Au-delà du Cap de Bonne Espérance, cet apport reste cependant nettement insuffisant. En Insulinde, en Inde, l'Européen submergé par les populations asiatiques ne peut se passer d'intermédiaires locaux. « Des milliers d'esclaves, de serviteurs, d'auxiliaires, d'associés, de collaborateurs s'affairent autour de lui, cent fois, mille fois plus nombreux que ceux qui ne sont pas encore les maîtres. » (Braudel, 1979, tome III, 421). Au total, vers 1760, les Européens ne sont pas plus de 15 000/20 000 en Asie. Soit guère plus que le nombre de colons installés à cette date au Cap. Entre l'Asie et l'Afrique,

la Réunion et l'île Maurice sont les seuls autres territoires à abriter des communautés d'origine européenne, fortes d'environ 8 000 âmes (tableau 1).

Tab. 1 *Estimations de l'importance numérique des communautés d'origine européenne installées dans les principales colonies d'Amérique, d'Asie et d'Afrique vers 1760, en milliers*

Amérique	4 900,0	Asie	18,0
13 colonies d'Amérique du Nord	1 268,0	Inde britannique	5,0
Louisiane	10,0	Inde française ^d	1,3
Canada	85,0	Inde portugaise ^e	0,2
Terre Neuve (Newfoundland)	13,0	Ceylan	1,5
Saint-Pierre et Miquelon	1,0	Indes néerlandaises	7,5
		Philippines	2,0
Amérique hispanique ^a	3 000,0		
Brésil	390,0	Afrique	26,0
Guyane française	0,6	Possessions portugaises ^f	2,5
Belize (Honduras britannique)	1,0	Île Maurice	3,0
		Réunion	5,1
Guadeloupe	11,7	Le Cap	15,0
Martinique	11,6	Autres ^g	0,5
Saint-Domingue (Haïti)	20,7		
« West Indies » ^b	41,0		
Antilles néerlandaises	3,0	Total	4 950,0

a) Y compris Cuba, Puerto Rico et actuelle République dominicaine.

b) Jamaïque, Barbade, Tobago, Grenade, Antigua, etc.

c) Surinam, Curaçao et dépendances.

d) Pondichéry, Karikal, Yanaon, Mahé, Chandernagor.

e) Goa, Diu, Damão.

f) Cap Vert, São Tomé et Príncipe, Angola, Guinée, Mozambique.

g) Comptoirs, forts et points d'appui de la Grande-Bretagne (Gold Coast, Gambie) et de la France (Saint-Louis, Gorée en Afrique occidentale, et Fort-Dauphin à Madagascar).

Note : Pour les totaux régionaux et le total général, les chiffres ont été arrondis.

Source : Etemad, 2000, 38.

Globalement, la présence européenne en Asie et en Afrique noire restera extrêmement faible au XIX^e siècle et durant l'entre-deux-guerres (tableau 3). Cette extraordinaire capacité de l'Européen à coloniser à l'économie tient beaucoup plus à sa maîtrise dans la gestion des ressources humaines qu'à son avance en matière technologique.

Jusqu'aux années 1880, c'est-à-dire jusqu'à la colonisation de l'Afrique subsaharienne, les techniques de domination

issues de la révolution industrielle ne jouent pratiquement aucun rôle dans les acquisitions territoriales européennes. Pour la plupart des spécialistes, la quasi-invincibilité des troupes européennes en Asie et en Afrique découle de la supériorité des colonisateurs dans les techniques d'armement. Dans le cadre de la colonisation contemporaine, cette thèse ne se vérifie en fait que dans un nombre de cas extrêmement réduit. La victoire des colonisateurs – jusqu'à la fin du XIX^e siècle du

Tab. 2 *Populations coloniales par grandes régions de réception et par puissances colonisatrices émettrices, 1760-1938, en pourcentages de la population, totaux en millions d'habitants*

	1760	1830	1880	1913	1938
Régions					
Afrique	0,4	0,4	2,7	20,4	19,9
Afrique du Nord	-	0,0	1,3	4,6	2,6
Afrique subsaharienne	0,4	0,4	1,4	15,8	17,3
Amérique	78,3	1,6	2,7	2,1	2,3
Asie	21,0	97,7	93,5	76,0	76,2
Moyen-Orient	-	-	-	-	0,8
Pacifique	-	0,0	1,0	1,4	1,5
Métropoles					
France	2,2	0,3	2,3	9,2	10,5
Royaume-Uni	10,3	91,9	86,8	75,3	73,6
<i>Dominions</i> ^a	6,3	0,6	2,9	3,8	4,4
Pays-Bas	12,0	5,4	7,7	9,5	10,1
Portugal	6,0	0,3	0,6	1,1	1,6
Belgique	-	-	-	2,1	2,1
Italie	-	-	-	0,4	1,9
Allemagne	-	-	-	2,4	-
Total (millions d'habitants)	27,1	205,6	312,3	524,5	674,6

a) 13 colonies d'Amérique du Nord, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud.

Note : Les pourcentages étant arrondis, les totaux et sous-totaux ne correspondent pas toujours à la somme exacte de leurs éléments.

Remarque : Les colonies « européennes » de la Grande-Bretagne – Gibraltar, Malte, Chypre, mais non compris l'Irlande du Nord – figurent dans les totaux, mais n'apparaissent pas ci-dessus, car leur importance relative est marginale. De 1760 à 1938, leur population ne dépasse pas 0,1 à 0,3 % du total.

Source : d'après Etamad, 2000, 175 et 183.

moins – ne tient pas réellement à leur supériorité technique, soit parce que, comme dans le cas de l'Inde, leurs adversaires ont accès à l'armement occidental ; soit parce que, comme dans les Indes néerlandaises, les colonisateurs tardent à adopter les armes les plus modernes ; soit enfin parce que, comme au Maghreb voire en Afrique subsaharienne, leurs moyens de guerre ne sont pas adaptés à de

nouvelles formes de combat, telles que la guérilla.

La révolution des armes à feu, qui date du dernier tiers du XIX^e siècle, fait de la conquête de l'Afrique subsaharienne un épisode à part de l'histoire de la colonisation contemporaine. Pour le malheur des peuples africains, elle confère aux Européens un pouvoir de destruction incomparable. À partir des années 1870

Tab. 3 *Estimations de l'importance numérique des communautés allochènes^a installées dans les colonies d'exploitation et dans les dominions en 1913 et 1938, en milliers et en pourcentages du total de la population des colonies*

	1913		1938	
	En milliers	En %	En milliers	En %
A. Colonies d'exploitation				
Amérique	120	4,4	170	4,7
Asie	379	0,1	510	0,1
Inde britannique	175	0,1	155	0,0 ^b
Malaisie	13	0,5	21	0,4
Indochine	21	0,1	32	0,1
Indes néerlandaises	129	0,3	260	0,4
Maghreb	950	7,5	1 550	8,5
Algérie	760	14,3	960	12,8
Tunisie	150	7,9	230	8,5
Maroc	20	0,5	200	3,1
Libye	6	0,8	95	10,9
Afrique noire	150	0,2	550	0,4
Colonies françaises	27	0,2	61	0,2
Colonies britanniques	48	0,1	160	0,3
Colonies belges	6	0,1	24	0,2
Colonies portugaises	30	0,6	75	0,8
Colonies italiennes	5	0,4	170	1,4
Pacifique	30	2,1	40	1,9
Total	1 600	0,3	2 820	0,4
B. Dominions				
Canada (y compris Terre Neuve)	7 726	98,1	11 222	98,2
Afrique du Sud	1 330	21,4	2 085	20,9
Australie	4 830	98,6	6 900	98,4
Nouvelle-Zélande	1 079	95,1	1 528	94,4
Total	14 965	74,4	21 735	72,4

a) Communautés d'origines européenne.

b) 0,04%.

Note : Pour des raisons de définition : Amérique non compris Puerto Rico ; Asie non compris les mandats français (Liban-Syrie) et anglais (Palestine et Transjordanie) du Moyen-Orient ; Maghreb non compris Égypte ; Afrique noire non compris île Maurice et Réunion.

Source : d'après Etemad, 2000, 264-265.

et 1880, une série d'innovations (chargement par la culasse, mécanisme de répétition, poudres pyroxylées ou « sans fumée », diminution du calibre) permet

d'améliorer la portée, la précision et la densité du tir des armes à feu. Les armées coloniales européennes en Afrique noire disposent en plus d'une

artillerie légère et mobile. Elles reçoivent par ailleurs l'appui de navires de guerre à vapeur, et utilisent régulièrement le chemin de fer, le télégraphe, puis l'aviation. Jamais peut-être, dans le drame colonial, le déséquilibre entre les acteurs n'aura été aussi grand. Face à la puissance de feu européenne, les armées africaines sont décimées en rase campagne. En 1897, un détachement composé de 32 Britanniques et de 507 soldats africains équipés de canons, de mitrailleuses et de fusils à tir rapide défait l'armée de l'émirat de Sokoto (Nigéria), forte de 31 000 hommes.

En fin de compte, si le colonisateur européen gagne les guerres coloniales, c'est surtout grâce à de meilleures capacités organisationnelles et à un large recours aux recrues indigènes. En tout état de cause, le fait même que 90 % des pertes militaires européennes durant la phase des conquêtes coloniales soient dues aux maladies confère à la question de l'armement une importance secondaire.

De même, l'établissement de réseaux modernes de transport et de communication, réduisant le temps de déplacement des troupes et le temps de transmission de l'information, ne précède ou n'accompagne l'expansion coloniale que dans des cas limités. Les chemins de fer, la navigation à vapeur et le télégraphe ne deviennent des « outils d'empire » qu'après les années 1880, au moment où l'Europe colonisatrice s'engage dans le partage de l'Afrique noire.

Autrement dit, l'Inde britannique, les Indes néerlandaises, l'Algérie et l'Indochine française, soit les quatre colonies les plus étendues, les plus peuplées, les plus riches, et à ce titre les véritables piliers des trois plus grands empires européens, sont conquises avant que ne deviennent opérationnels ces « outils d'empire »

modernes que sont les techniques d'armement (fusils à tir rapide, mitrailleuse), la médecine coloniale (quinine), les moyens de transports modernes (bateau à vapeur, rail) et de communication (télégraphe).

Avant le dernier tiers du XIX^e siècle, le colonisateur parvient à asseoir sa domination sur des contrées lointaines en gérant, à son avantage, les ressources humaines disponibles outre-mer. Le recours systématique à des intermédiaires locaux est le plus sûr moyen de conquérir en économisant les vies européennes et les deniers des métropoles. La généralisation de cette pratique contribue, nous l'avons dit, à maintenir dans les colonies d'exploitation d'Asie et d'Afrique un nombre extrêmement réduit de cadres européens.

C'est là une caractéristique essentielle de la colonisation contemporaine qui, combinée au fait que sa durée est relativement courte⁸, donne au legs colonial son allure contrastée. D'un côté, cet interlude dans la longue et riche histoire des peuples asiatiques et africains change radicalement l'orientation et le rythme de leur devenir. De l'autre, le colonisateur se trouve en situation trop précaire pour pouvoir transformer en profondeur les structures économiques et sociales de ses possessions d'outre-mer.

DIMENSION DÉMOGRAPHIQUE : DE LA COLONISATION À LA DÉCOLONISATION

Colonisation et décolonisation n'ont à l'évidence pas le même impact démographique. À la différence du choc colonial initial qui ébranle les fondements démographiques des sociétés dominées, la fin des empires a surtout pour effet de déplacer des effectifs humains.

Il est généralement admis que l'une des conséquences sur les sociétés indigènes de l'invasion européenne est la dépopulation, peut-être en raison du précédent américain. Mais l'écroulement des populations amérindiennes n'est pas seul en cause. Car les raisons de croire à une régression démographique en Asie et en Afrique ne manquent pas : violence des guerres de conquête, propagation de maladies jusqu'alors inconnues ou peu répandues qui viennent s'ajouter aux fléaux anciens, exploitation de populations dont les structures sociales et les repères culturels sont bouleversés. Dans certains cas (Algérie, Afrique centrale), le décrochage démographique est clairement lié au déferlement des calamités causées par l'invasion européenne. Dans d'autres (Inde, Indochine), la colonisation aggrave à un degré jusqu'alors inconnu l'action de forces de mort « classiques ». Mais partout, faute de données statistiques portant sur le long terme, l'ampleur des pertes humaines imputables à l'irruption coloniale reste entourée d'incertitudes.

Quoi qu'il en soit, la phase de régression démographique est presque toujours temporaire. Elle est généralement suivie par une deuxième phase de relèvement. Par un complet renversement de tendance, celle-ci débouche le plus souvent sur un emballement démographique, dont les conséquences se font sentir dès l'entre-deux-guerres en Asie et au Maghreb et après la seconde guerre mondiale en Afrique noire. En un mot, la colonisation engendre à terme un processus de croissance rapide des populations indigènes, marquée à ses débuts de graves crises démographiques. À l'origine de ces démographies galopantes, il y a le passage vers le milieu du XIX^e siècle de la médecine

d'émigration – au service des Européens expatriés sous les tropiques – à un projet plus ambitieux d'encadrement médical serré des sociétés indigènes.

La dissolution des empires induit, nous venons de le dire, des déplacements de populations. Au sens courant, la décolonisation signifie la fin de la colonisation. Ce qui donne au mot une large couverture géographique et chronologique, puisqu'il sert à désigner l'émancipation aussi bien des colonies de peuplement de l'Amérique et du Pacifique que des colonies d'exploitation d'Asie et d'Afrique, autrement dit, l'ensemble des territoires d'outre-mer conquis par l'Europe depuis le début du XVI^e siècle. Son apparente unité laisse entendre que l'indépendance des colonies de peuplement ressemble à celle des colonies d'exploitation. Or, il n'en est rien. L'indépendance des pays de peuplement européen d'Amérique du Nord (États-Unis, Canada) et du Sud (Argentine, Uruguay, Chili) ou du Pacifique (Australie, Nouvelle-Zélande) s'est effectuée sous la direction du colonat européen, sans destruction des structures coloniales. Une forte immigration européenne y a submergé des populations autochtones clairsemées qui, sous la poussée du « péril blanc », ont été exterminées ou refoulées. Dans ces « pays neufs », ainsi que dans les pays d'Amérique latine où les populations européennes se sont mélangées à des degrés divers aux Amérindiens et aux descendants d'esclaves africains, les Européens « purs » restent au sommet de la hiérarchie politique et sociale.

Avant la seconde guerre mondiale, seuls les esclaves noirs et les mulâtres libres d'Haïti parviennent à renverser l'ordre colonial européen. L'indépendance d'Haïti, proclamée en 1804 et reconnue par la France en 1825, constitue l'unique cas de décolonisation réussie par des

« indigènes », encore que les populations autochtones de cette partie de l'île de Saint-Domingue aient été décimées avant l'arrivée des premiers esclaves africains.

Ainsi, la fin des empires anciens (fin XVIII^e - début XIX^e siècle) marque le triomphe de la colonisation européenne et sa mainmise sur l'Amérique et le Pacifique. Elle consacre la domination de 13 à 15 millions d'Européens et de leurs descendants sur un quart des terres habitées. L'indépendance des colonies de peuplement européen ne peut donc être véritablement assimilée à une décolonisation. Ce terme doit être réservé à l'émancipation des peuples d'Asie et d'Afrique ayant subi au XIX^e siècle une emprise coloniale qui, dans la quasi-totalité des cas, ne s'est accompagnée ni n'a été suivie d'un peuplement européen significatif. Cette décolonisation, au sens strict, ne date que d'après la seconde guerre mondiale. Elle ne concerne au maximum que 3 à 4 millions de colons et d'expatriés, qui doivent quitter des terres où ils n'ont pas l'avantage du nombre. Leur repli forcé vers les métropoles européennes est inéluctable dans la mesure où ces « rapatriés » de la décolonisation représentent moins de 1 % des populations de l'Asie et de l'Afrique colonisées, alors que dans l'ensemble de l'Amérique du début du XIX^e siècle, les Européens forment 30 à 40 % de la population totale.

La cause essentielle de la décolonisation est ainsi l'insuffisance du peuplement. L'infériorité numérique des Européens rend la domination européenne sous les tropiques extrêmement fragile. Jusque dans la dernière phase de la colonisation, les communautés européennes résidant dans les colonies d'exploitation ne représentent que 0,4 % du total des populations sous domination formelle. Si bien qu'à la veille de la seconde guerre

mondiale le nombre d'Européens vivant dans les 4 *dominions* britanniques est huit fois plus important que celui des quelque 160 colonies d'exploitation dites à risque (tableau 3).

La présence européenne est particulièrement faible en Asie (0,1 %) et en Afrique subsaharienne (0,4 %). Dans le continent africain, ces populations se concentrent dans les zones tempérées : en Afrique du Nord française tout d'abord (Tunisie, Maroc, mais surtout Algérie et Libye), seule zone où se constituent durant l'entre-deux-guerres de véritables noyaux de colonat. Mais contrairement aux expériences des colonies de peuplement d'Amérique et du Pacifique, la présence européenne au Maghreb ne résiste guère au temps. À la décolonisation, les communautés européennes d'Afrique du Nord se disloquent totalement.

D'autres îlots se sont constitués en Afrique : dans le Sud-Ouest africain (7,4 % de la population totale en 1913), en Rhodésie du Sud (3,3 % en 1938) et bien entendu en Afrique du Sud (20,9 % du total de la population en 1938). L'immigration portugaise en Angola après la seconde guerre mondiale fera passer la part des Européens (au nombre de 335 000) dans la population totale de ce territoire à 5,4 % en 1975.

De ce qui précède, il est facile de déduire que là où ont fait souche les populations européennes, l'émancipation des colonisés ne peut s'effectuer que dans la violence et/ou tardivement : l'indépendance de l'Algérie (1962) et de l'Angola (1975) sont intervenues après des guerres de libération ; la fin de la domination britannique au Zimbabwe (ex-Rhodésie du Sud) ne date que de 1980, et le démantèlement de l'apartheid en Afrique du Sud de mars 1991.

Mais ce sont là des cas hors du commun. Jusqu'à la décolonisation, les effectifs européens sous les tropiques forment plus des isolats que de véritables communautés. Les expatriés sont quasi exclusivement des hommes âgés de 20 à 40 ans, pour la plupart des négociants, des fonctionnaires, des militaires ou des missionnaires, auxquels se mêlent réfugiés politiques, déportés, aventuriers de tout poil. En l'absence d'Européennes, ces hommes « fréquentent » des femmes indigènes. De ces relations naissent des groupes de métis, de taille variable selon les lieux, jouant durant la colonisation un rôle de relais entre Européens et autochtones, accompagnant souvent les colonisateurs dans leur repli après l'écroulement des empires. Tout ce petit monde est fortement urbanisé.

L'arrivée d'Européennes dans les colonies d'exploitation est trop tardive pour changer ce paysage humain, dominé par des « oiseaux de passage ». Là où, comme en Afrique occidentale française dans les années 1930 ou en Angola après la seconde guerre mondiale, de « petits Blancs » appartenant aux catégories socio-professionnelles les plus défavorisées viennent grossir les effectifs européens, la décolonisation politique est déjà en cours. Même si, à la fin de la période coloniale, les déséquilibres d'âge et de sexe se réduisent, ils ne disparaissent pas. Dans la plupart des cas, il n'y a pas de stabilisation de cette population.

Ainsi, globalement, les empires coloniaux européens d'Asie et d'Afrique sont restés faiblement enracinés. Si bien que la colonisation contemporaine, au-delà de son caractère massif et de ses implications mondiales, est restée de bout en bout une construction extrêmement fragile.

Comment évaluer les mouvements de population induits par la décolonisation⁹ ?

Dans le sens colonies-métropoles, ces déplacements touchent deux grands groupes humains. Il y a d'abord les Européens appartenant à la communauté dominante. À ce groupe il faut joindre les Européens « non dominants » liés au système colonial (Italiens et Maltais en Tunisie, Portugais au Congo belge, Grecs en Afrique occidentale, etc.). Dans un deuxième groupe humain prennent place les sujets d'empire, les intermédiaires locaux (métis d'Européens, juifs d'Afrique du Nord) et les « auxiliaires indigènes » entraînés dans le mouvement de reflux des communautés dominantes. Ceux qui ont, par exemple, combattu aux côtés du colonisateur n'ont pas d'autre choix, pour fuir les représailles nationalistes, que d'accompagner leurs anciens maîtres dans le mouvement de retour (« Harkis » en France, Moluquois aux Pays-Bas, etc.). Dans cette catégorie peuvent être également classés d'autres groupes humains (*coolies* et négociants indiens, commerçants libanais, etc.) qui, de gré ou de force, se sont installés dans les colonies européennes d'Asie, d'Afrique et des Caraïbes, et qui touchés par la décolonisation quittent les territoires où, déracinés, ils résident. Ces groupes disparates de « non-Européens » rejoignent, dans des proportions variables selon les cas, les métropoles européennes.

Pour simplifier, nous qualifierons de « rapatriés-expatriés » toutes les personnes d'origine européenne, ainsi que tous les non-Européens liés étroitement à l'existence du pouvoir colonial qui, ensemble, se replient sur les métropoles. Le terme de rapatrié désigne ceux qui, nés en métropole, sont contraints, sous la pression des événements liés au processus de décolonisation, de regagner leur contrée d'origine. Le terme d'expatrié désigne tous les autres groupes humains cités ci-dessus et pour lesquels

les métropoles européennes ne sont pas depuis plusieurs générations loin de la mère-patrie. Le « rapatriement » des Français d'Algérie, ces pieds-noirs fixés en l'Hexagone, est en fait vécu comme un déracinement.

Tab. 4 *Estimations du nombre de rapatriés-expatriés gagnant les métropoles européennes après la décolonisation, de 1945 au début des années 1990, en milliers, total général en chiffres arrondis*

	Européens		Non-Européens		Total	
	Basse	Haute	Basse	Haute	Basse	Haute
Belgique	90	120	15	20	105	140
Congo	85	110	13	16		
Ruanda-Urundi	5	10	2	4		
Pays-Bas	270	300	250	280	520	580
Indonésie	265	290	25	30		
Surinam	2	4	175	180		
Antilles	3	6	50	70		
Italie	480	580	20	50	500	630
Colonies	320	380		
Maghreb français	120	150		
Égypte	40	50		
Espagne	170	200	10	20	180	220
Portugal	500	600	75	150	575	750
Angola	310	350	50	100		
Mozambique	160	200	20	40		
Autres	30	50	5	10		
France	1 400	1 700	350	500	1 750	2 200
Algérie	1 000	1 100	250	300		
Tunisie	150	200	45	60		
Maroc	200	250	20	30		
Indochine	25	30	10	15		
Afrique noire	5	10	15	35		
Autres	20	110	10	60		
Royaume-Uni	380	500	1 350	1 750	1 730	2 250
Inde et Ceylan	120	140	750	1 000		
Extrême-Orient	40	50	120	150		
Afrique	100	160	210	260		
Caraïbes	10	15	250	300		
Méditerranée	100	120	10	20		
Autres	10	15	10	20		
Total général	3 300	4 000	2 100	2 800	5 400	6 800

Source : Evemad, 1998, 465.

Le tableau 4 présente des ordres de grandeur du nombre de rapatriés-expatriés ayant rejoint l'Europe après la seconde guerre mondiale. Ces chiffres situent en première approximation l'ampleur du phénomène et révèlent des spécificités nationales. Le repli sur les métropoles européennes touche au total entre 5,4 et 6,8 millions d'individus sur une cinquantaine d'années, soit environ 8 % de toutes les émigrations intercontinentales liées à l'expansion de l'Europe entre 1500 et le milieu du XX^e siècle. Si l'on s'en tient aux seuls « Européens » gagnant les métropoles, leur nombre (3,3 à 4,0 millions) représente 5-6 % des 60-65 millions de personnes qui ont quitté leur continent pour les contrées d'outre-mer depuis le début du XVI^e siècle.

D'autres mouvements d'exode sont également provoqués par le démantèlement des empires coloniaux après la seconde guerre mondiale. Ainsi, ballottés dans les turbulences de la décolonisation, des millions d'Asiatiques et d'Africains, sans quitter les colonies pour les métropoles, sont déplacés¹⁰. Environ un million de Vietnamiens traversent dans un sens ou dans l'autre la frontière établie entre le sud et le nord de l'ex-Indochine française par les accords de Genève de 1954. À l'intérieur de l'Algérie, quelque 2,5 millions de personnes sont déplacés de 1954 à 1962. En Afrique australe, environ 5 millions d'individus fuient les zones de guérilla nées de la décolonisation (Angola, Mozambique, Namibie, Zimbabwe). Mais c'est à coup sûr la partition de l'Inde en 1947 qui provoque le déplacement de population le plus spectaculaire et le plus tragique de la décolonisation. De l'été 1947 à janvier 1948, de 13 à 16 millions d'Hindous et de Musulmans traversent en sens opposés les frontières indo-pakistanaïses nouvellement tracées.

Il n'y a pas dans l'histoire de l'humanité de mouvement de population de cette ampleur sur un laps de temps aussi court.

Au total, de 1945 au début des années 1990, l'exode vers les métropoles des populations d'origine européenne et des groupes humains non européens liés étroitement à la présence du pouvoir colonial, ainsi que les déplacements, à l'intérieur des colonies, de populations asiatiques et africaines induits par la décolonisation, concernent plus de 30 millions de personnes. À titre de comparaison, de 28 à 30 millions d'individus sont déplacés en Europe pendant et immédiatement après la seconde guerre mondiale.

Les migrations de la décolonisation sont des phénomènes uniques dans le temps. Il est relativement aisé de fixer des dates au début et à la fin d'un processus migratoire qui s'achève par épuisement des effectifs forcés au retour ou à l'exil. Parmi les mouvements de population induits par la décolonisation, il en est pourtant de plus résistants au temps, car ils s'alimentent à des réservoirs humains plus imposants et relèvent de préoccupations autant économiques que politiques. Aujourd'hui, les émigrants du sous-continent indien, du Maghreb, de l'Afrique subsaharienne ou des Caraïbes, continuent de se diriger vers les principales anciennes puissances colonisatrices européennes. Cette préférence s'explique en raison des liens historiques tissés par la colonisation entre les régions de départ et d'arrivée, mais aussi parce que la décolonisation a ouvert des voies migratoires menant aux sociétés métropolitaines. Il apparaît donc que, dans un premier temps, les bouleversements politiques qui accompagnent ou suivent les décolonisations

entraînent vers l'Europe des mouvements de population limités dans le temps, mais qui peuvent, dans un second temps, s'étoffer en s'étendant à des migrants mus par des motifs économiques.

Le retour dans les métropoles de la très grande majorité des Européens vivant dans les colonies était prévisible, mais la poussée de l'émigration des ex-colonisés vers les métropoles l'était beaucoup moins. L'exode des populations d'origine européenne ou liées au pouvoir colonial tient sa part dans le renversement de tendance du mouvement séculaire qui, depuis le XVI^e siècle, pousse les Européens à émigrer vers les contrées d'outre-mer. Après la seconde guerre mondiale, les retours l'emportent désormais sur les départs. Parallèlement, l'Europe devient après 1945 une terre d'immigration pour les Antillais, les Africains et les Asiatiques.

Un demi-siècle après sa disparition, le monde colonial créé par et pour les Européens peut ainsi paraître à l'Europe actuelle fort lointain, mais en même temps très proche. L'Europe a cessé de porter son regard sur l'horizon infini des empires d'outre-mer. Pourtant, l'empire survit et « contre-attaque » là où on ne l'attendait pas, à savoir dans les grandes

villes européennes. Là résident des Antillais, des Asiatiques, des Africains, déplacés par la mondialisation et attirés vers les centres des anciens empires. En France, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, en Belgique et au Portugal vivent aujourd'hui quelque 7,5 millions d'ex-sujets d'empire et leurs descendants, soit environ 5 % de la population totale de ces anciennes puissances coloniales européennes. À titre de comparaison, les quelque 2,7 millions d'Européens résidant vers 1938 dans les empires¹¹ ne représentaient que 0,4 % de l'ensemble des populations colonisées d'Asie, d'Afrique et des Caraïbes. Autrement dit, il y a aujourd'hui 12 à 13 fois plus d'ex-colonisés et leurs descendants installés en Europe qu'il n'y avait d'Européens présents il y a soixante ans dans les possessions d'outre-mer. Ce qui a fait dire outrageusement à un historien de l'expansion européenne que « la fin du colonialisme a été marquée par la colonisation des pays colonisateurs par les ex-colonisés » (Betts, 1985, p. 209). Pour l'Europe à la démographie stagnante et tentée par un repli sur elle-même, ces immigrants et leurs descendants sont une chance et un tourment.

Bouda ETEMAD

Universités de Genève et Lausanne

NOTES

1. Depuis une trentaine d'années, les universitaires anglophones préfèrent au terme d'Océanie celui de Pacifique, et les chercheurs francophones celui de Pacifique Sud. Le Pacifique – retenons cette appellation – recouvre l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'ensemble des îles de Mélanésie, Polynésie et Micronésie.

2. Des entités telles que l'Afrique du Sud ou l'Algérie ne sont ni des colonies d'exploitation type ni des colonies de peuplement « pures » (voir

tableau 3). Selon des dosages variables, ce sont des colonies « mixtes ». Dans de telles possessions, une forte minorité européenne accapare, au détriment de la majorité autochtone, les meilleures terres et la plus grande part des richesses produites. Les colonies mixtes seraient devenues de véritables colonies de peuplement si, comme dans la plus grande partie du continent américain et du Pacifique, les Européens avaient numériquement déclassé les indigènes. Comme c'est le contraire qui se passe, les privilèges des

minoritaires blancs sont condamnés à disparaître en terme face aux revendications des autochtones.

3. Couvrant l'Inde, le Pakistan et le Bangladesh actuels.

4. Il s'agit du rapport entre les taux de mortalité des soldats européens en métropole et ceux des colonies.

5. À la fin du XVIII^e siècle et durant la première moitié du XIX^e siècle, les statistiques – très approximatives – de mortalité des Européens (explorateurs, soldats, missionnaires), arrivant en terre africaine révèlent des taux annuels de 400 à 800 ‰. Les taux de mortalité des soldats britanniques au Sierra Leone et sur les côtes de l'actuel Ghana durant la première moitié du XIX^e siècle seraient de l'ordre respectivement de 650 et 750 ‰ (Headrick, 1981, 62).

6. À partir du début du XIX^e siècle, des études empiriques établissent qu'un indigène adulte, acclimaté à son milieu d'origine, succombe moins aux maladies tropicales que des Européens non immunisés.

7. Ces mouvements migratoires ne comprennent pas les Indiens et les Chinois se déplaçant sans quitter l'Asie. De 1871 à 1915, trois quarts des 15,8 millions d'émigrants indiens se rendent

dans d'autres parties de l'Asie (D'après Lewis, 1978, 185). Leur taux de retour (74 %) est très élevé. Dans les années 1920, environ 10 millions d'Indiens et de Chinois résident hors de leur patrie, dont plus de 85 % dans des territoires asiatiques (Indonésie, Thaïlande, Birmanie, Malaisie, Ceylan).

8. En Asie et en Afrique, la colonisation dure entre 70 et 120 ans, contre plus de trois siècles en Amérique.

9. Les déplacements de population, entraînés par la décolonisation, constituent un chantier historique ouvert récemment (Miège et Dubois, 1995). Il n'existe pas à ce jour de synthèse sur le sujet. Pour un état de la question, voir Etemad, 1998.

10. Signalons, au passage, le lien entre décolonisation et exode rural, à l'intérieur des frontières des ex-colonies. Les effets d'attraction exercés sur des populations rurales par les postes de travail et les logements laissés vacants suite au départ d'une population coloniale européenne fortement urbanisée n'ont fait l'objet à ce jour que de très peu d'études.

11. Non compris les Européens vivant dans les *dominions* britanniques (Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ANTONINI, Jean-André (1841), *Rapport médical sur l'Algérie adressé au Conseil de santé*, Paris, Moquet et Cie.

BEAUVALET-BOUTOYRIE, Scarlett (1999), *Naître à l'hôpital au XIX^e siècle*, Paris, Belin.

BEL, Maurice (1997), *Les colonies agricoles en 1848*, chez l'auteur, Nice.

BERTAUD, Jean-Paul, SERMAN, William (1998), *Nouvelle histoire militaire de la France, 1789-1919*, Paris, Fayard.

BONAH, Christian, RASMUSSEN, Anne (2005), *Histoire des médicaments aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Biotem & Éditions Glyphe.

BOUDIN, Jean-Christian (1848), *Lettres sur l'Algérie*, Paris, É. Thunot, extrait de la Gazette médicale de Paris.

BOUDIN, Jean-Christian (1853), *Histoire statistique de la colonisation et de la population en Algérie*, Paris, J.-B. Baillière.

BOYER, Charles-Marie (1851), *Considérations hygiéniques sur les colonies agricoles de l'Algérie en général et sur Barral en particulier*, Thèse, Montpellier.

CABROL, Jean-François (1863), *De l'Algérie sous le rapport de l'hygiène et de la colonisation*, Strasbourg, G. Silbermann.

DRAPIER, P. (1850), *De l'acclimatement en Algérie*, Thèse, Paris.

DRIARD, Étienne (1852), *Essai sur le choléra-morbus asiatique*, Thèse, Montpellier.

DUFOURCQ, Élisabeth (1993), *Les congrégations religieuses féminines hors d'Europe, de Richelieu à nos jours. Histoire naturelle d'une diaspora*, Paris, Librairie de l'Inde éditeur.

DUPRAT, A.-L. (1850), *Essai sur l'épidémie de choléra asiatique observée à Philippeville et dans les colonies agricoles en 1849*,

- considérée au point de vue de l'étiologie*, Thèse, Montpellier.
- FAURE, Olivier (1993), « Le succès du médicament en France au XIX^e siècle et ses significations », 216-225, in *Philosophie du remède*, éd. par Jean-Claude Beaune, Seyssel, Champ Vallon.
- FAURE, Olivier (1998), « La médicalisation vue par les historiens », 53-68, in *L'ère de la médicalisation. Ecce homo sanitas*, éd. par Pierre Aïach et Daniel Delanoë, Paris, Anthropos.
- FAURE, Olivier (1999), « Les religieuses hospitalières entre médecine et religion », 53-64, in *La charité en pratique. Chrétiens français et allemands sur le terrain social : XIX^e-XX^e siècles*, éd. par Isabelle von Bueltingsloewen et Denis Pelletier, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg.
- FERY, Raymond (1994), *L'œuvre médicale française en Algérie*, Calvisson, J. Gandini.
- FONTEZ, Pierre (1852), *Histoire topographique et médicale de la colonie agricole de Zurich (Afrique, province d'Alger)*, Thèse, Montpellier.
- GELIS, Jacques (1988), *La sage-femme ou le médecin. Une nouvelle conception de la vie*, Paris, Fayard.
- HARDIMAN, David (2006), *Healing Bodies, Saving Souls. Medical Missions in Asia and Africa*, Clio Medica n° 80, Amsterdam, New York, Rodopi.
- HASSENDORFER Jean (1958), « Organisation de l'Assistance médicale aux populations civiles », 75-95, *Regards sur la France. Le service de santé des armées en Algérie, 1830-1958*, 2^e année, n° 7, octobre-novembre 1958.
- JULIEN, Charles-André (1964), *Histoire de l'Algérie contemporaine*, t. I, Paris, PUF.
- KATEB, Kamel (2001), *Européens, « Indigènes » et Juifs en Algérie (1830-1862), représentations et réalités des populations*, Cahier de l'Ined n°145, Éditions de l'INED.
- LANGLOIS, Claude (1984), *Le catholicisme au féminin. Les congrégations françaises à supérieure générale au XIX^e siècle*, Paris, Cerf.
- MARTIN, A.E.-Victor, FOLEY, Louis-Edmond (1848), *De l'acclimatement et de la colonisation en Algérie au point de vue statistique*. Alger, Dubos frères et Marest.
- MARTIN, A. E.-Victor, FOLEY, Louis-Edmond (1851), *Histoire statistique de la colonisation algérienne au point de vue du peuplement et de l'hygiène*, Paris-Alger, G. Baillière, Dubos frères.
- MICHEL, Marie-Françoise et Jean-François (1994), *Flavien de Fignéville. Lettres d'Algérie et de Crimée d'un soldat vosgien (1850-1855)*, Grignoncourt, Éditions Saône-Lorraine.
- MINISTÈRE DE LA GUERRE (1853), *Tableau de la situation des établissements français dans l'Algérie. 1850-1851*, Paris, Imprimerie impériale.
- OSBORNE, Michael A. (1998), « La renaissance d'Hippocrate. L'hygiène et les expéditions scientifiques en Égypte, en Morée et en Algérie », 185-204, in *L'invention scientifique de la Méditerranée. Égypte, Morée, Algérie*, éd. par Marie-Noëlle Bourguet, Bernard Lepetit, Daniel Nordman et al. , Paris, Éditions de l'EHESS.
- PRIEUR, Edme-André Séverin (1853), *Quelques observations médico-hygiéniques sur les colonies agricoles du cercle de Guelma (1849, 1850-1851)*, Thèse, Montpellier.
- RASTEIL, Maxime (1930), *À l'aube de l'Algérie française. Le calvaire des colons de 1848*, Paris, E. Figuière.
- RIEDER, Philip (2003), « L'histoire du patient : aléa, moyen ou finalité de l'histoire médicale ? », *Gesnerus*, t. 60, n° 3/4, 260-271.
- ROUDET, J.-B. (1852), *Quelques considérations sur la dysenterie étudiée dans la province de Constantine*, Thèse, Montpellier.
- TOPIN, M., JACQUOT, Félix (1849) *De la colonisation et de l'acclimatement en Algérie*, extrait du *Spectateur militaire*, Paris, J. Dumaine.
- TURIN, Yvonne (1971), *Affrontements culturels dans l'Algérie coloniale. Écoles, médecines, religion, 1830-1880*, Paris-Alger, Maspero-ENAL.

RÉSUMÉ

Cet article laisse entrevoir ce qu'aurait à gagner l'historiographie occidentale si elle réservait une place de choix à la dimension démographique dans l'analyse du processus de formation et de dissolution des empires coloniaux européens. Son auteur s'attache à

montrer le pouvoir d'explication d'une typologie des possessions d'outre-mer fondée sur des critères démographiques en considérant tour à tour le coût humain des conquêtes, le mode d'exploitation des terres investies, la nature des décolonisations et le legs colonial.

SUMMARY

This article offers indications of what Western historiography would gain by reserving a pre-eminent position to demography in the analysis of European colonial empires' creation and dissolution. The author pays particular attention to the explicative power

of a colonial typology based on demographic criteria in considering in turn the human cost of conquest, the modes of exploiting colonial resources, the nature of decolonization and the colonial legacy.